

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DU GRAND GUÉRET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, vingt-huit septembre à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire de Mont de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, Mme Marie-France DALOT, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, M. Christophe MOUTAUD, M. Ludovic PINGAUD, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Ludvine CHATENET, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD.

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, M. BAILLIET à M. Christophe MOUTAUD, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Henri LECLERE, M. Benoît LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Claire MORY à M. Eric CORREIA, Mme Françoise OTT à M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Patrick GUERIDE, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL.

Etaient excusés : M. Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, Mme Véronique VADIC, M. Dominique VALLIERE, Mme Célia BOIRON, M. Michel SAUVAGE.

Nombre de membres en exercice : 54

Nombre de membres présents : 33

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 15

Nombre de membres excusés : 6

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Eric BODEAU

ADHESION A LA CENTRALE D'ACHATS RESAH EN VUE DE SOUSCRIRE A DES MARCHES INFORMATIQUES

Rapporteur : Madame Annie ZAPATA

Pour couvrir l'ensemble de ses besoins, l'agglomération doit renouveler ses marchés informatiques (ou en souscrire de nouveaux) notamment dans le domaine des

télécommunications (téléphonie fixe et mobile, liaisons internet et site à site, ...) et ses impressions/copieurs.

Une nouvelle opportunité s'offre aux collectivités territoriales depuis le 1er janvier 2023 : Le ResaH.

Cette centrale d'achat dédiée à l'origine au milieu hospitalier, maintenant étendue aux collectivités territoriales et conseils départementaux, propose des offres attractives permettant de réelles économies de fonctionnement.

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret propose d'adhérer à cette centrale d'achat afin de bénéficier de différents marchés pour ses besoins propres, offrant ainsi les mêmes opportunités à l'ensemble des 25 communes membres.

L'adhésion « initiale » au ResaH sera supportée en totalité par le budget de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret (600€ HT/an révisable par le conseil d'administration du ResaH). C'est le prérequis pour lancer les études techniques et financières sur les différents marchés (sans présumer de la souscription de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, ni des 25 communes membres) ; ceci afin d'être prêts pour les échéances des marchés à renouveler en 2024.

Au prochain Conseil Communautaire, une nouvelle note permettra de proposer l'adhésion aux marchés identifiés à la suite de ces études. Les communes pourront manifester leur volonté d'adhésion au travers du questionnaire remis à la suite de la présentation du mercredi 13 septembre courant.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- D'approuver l'adhésion initiale de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret à la centrale d'achat ResaH avec les 25 communes membres.
- De s'engager à inscrire au budget correspondant, les crédits nécessaires pour les besoins de la collectivité (cf. tableau ci-après) :

CREDITS BUDGETAIRES A OUVRIR						
Budget	Section	Chapitre	Compte	Fonction / code gestionnaire	Objet	Montant
Principal	Fonctionnement	011	6281	0217/0735	Adhésion annuelle ResaH	600€ HT

- D'autoriser M. le Président à signer :
 - La convention d'adhésion au ResaH
 - Tout document lié à l'exécution des marchés et/ou des accords-cadres à hauteur des besoins propres de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance
Eric BODEAU

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Eric Bodeau.



BULLETIN D'ADHESION 2023 A LA CENTRALE D'ACHAT

Informations relatives à l'établissement

Nom de l'établissement	
Adresse de l'établissement	
N° SIREN	
N° SIRET	
N° FINESS	

Informations relatives à l'interlocuteur unique pour le Resah

Civilité	
Nom	
Prénom	
Fonction	
E-mail	
Téléphone	

Je soussigné, _____, souhaite adhérer à la centrale d'achat du GIP Resah pour un montant de 300 euros (établissements médico-sociaux) 600 euros (autres organismes) nets de taxe pour l'année civile 2023, afin de pouvoir bénéficier, le cas échéant, de ses marchés. Un titre de recettes est envoyé dès la signature de la présente convention. Les suivants seront envoyés au premier trimestre des années civiles suivantes.

Cette adhésion sera renouvelée tacitement chaque année. En cas de décision de non-renouvellement, il convient d'en informer le Resah par un courrier recommandé avec accusé de réception. A défaut de réception de ce courrier avant le 31 octobre de l'année en cours, l'adhésion sera automatiquement renouvelée.

Fait à _____, le _____,

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230928-217_23-DE
Date de réception préfecture : 05/10/2023

Merci de cocher la catégorie de votre établissement :

Établissement du secteur médico-social

Autre organisme

Merci de joindre le bon de commande relatif à l'engagement financier issu du bulletin d'adhésion ou d'inscrire ci-dessous les informations nécessaires à la facturation sur CHORUS PRO (pour les établissements soumis à la comptabilité publique et à la facturation électronique) :

Numéro d'Engagement juridique (EJ) :

Code service :

Le Bulletin est à retourner complété par courriel à l'adresse de votre région :

Auvergne Rhône-Alpes : Auvergne-Rhone-Alpes@resah.fr	Bourgogne-Franche-Comte : Bourgogne-Franche-Comte@resah.fr	Bretagne : Bretagne@resah.fr
Centre-Val de Loire : Centre-ValdeLoire@resah.fr	Corse : Corse@resah.fr	Grand Est : GrandEst@resah.fr
Hauts-de-France : Hauts-de-France@resah.fr	Ile de France : Ile-de-France@resah.fr	Nouvelle Aquitaine : Nouvelle-Aquitaine@resah.fr
Normandie : Normandie@resah.fr	Occitanie : Occitanie@resah.fr	Outremer : Collectivitesdoutremer@resah.fr
Pays de la Loire : PaysdeLaLoire@resah.fr	Guadeloupe-Martinique : Guadeloupe-Martinique@resah.fr	Guyane : Guyane@resah.fr
La Réunion-Mayotte : LaReunion-Mayotte@resah.fr	Provence Alpes Côte d'Azur : Provence-Alpes-CotedAzur@resah.fr	

Annexe 1 - L'espace acheteur : l'outil pour collaborer avec le Resah

Nous vous invitons à créer votre compte sur l'espace acheteur : <https://espace-acheteur.resah.fr>

L'espace acheteur du Resah vous donne accès :

- au catalogue en ligne de l'ensemble des offres de la centrale d'achat. Vous avez la possibilité d'exporter la liste des offres sous format Excel*. Cette liste peut être établie selon vos critères de recherche préalablement renseignés ;
- à un calendrier des campagnes d'achats groupés en cours ;
- à un espace personnel (tableau de bord) vous permettant d'accéder à vos documents contractuels et à vos reportings* ;
- à la fonctionnalité d'abonnement pour suivre l'actualité des offres dont vous bénéficiez ou qui vous intéressent* ;
- à une messagerie intégrée permettant d'échanger avec les équipes du Resah et de suivre en temps réel l'avancée du traitement de vos demandes* ;
- au service de prise de rendez-vous afin de planifier un échange téléphonique avec les équipes*.

Des webconférences gratuites sont organisées régulièrement pour vous former à l'utilisation de l'outil. L'accès au calendrier et aux formulaires d'inscription est accessible depuis la page d'accueil en cliquant sur le bouton

« Webconférences gratuites ».

*fonctionnalités nécessitant d'être connecté

Annexe 2 - L'équipe de la relation adhérents

L'équipe de la relation adhérents est à votre disposition pour vous aider et vous accompagner tout au long de votre parcours avec le Resah.

Une équipe de 10 personnes est mobilisée pour répondre à vos questions et vous guider dans votre travail avec le Resah. Vous pouvez contacter votre chargée de relation adhérents notamment dans les cas suivants :

- Explication du fonctionnement de la centrale d'achat et des modalités d'accès à ses offres.
- Besoin d'un complément d'information sur une offre ; vous n'arrivez pas à accéder à un document ; une formulation ne vous semble pas claire ; vous ne savez pas si cette offre correspond exactement à votre besoin.
- Accompagnement sur les modalités d'accès aux offres : vous avez un doute sur la contractualisation ; vous n'êtes pas sûr d'avoir le bon document ou de l'avoir complété correctement.
- Suivi des commandes : vous souhaitez savoir où en est la commande passée ou quand sera notifié le marché subséquent que vous attendez.
- Problèmes d'exécution de marché : vous bénéficiez d'un marché Resah et vous rencontrez un problème avec le fournisseur.
- Renseignement sur la facturation : vous ne comprenez pas à quoi correspond le titre de recette que vous avez reçu ; vous n'êtes pas en accord avec le montant.
- Toute question relative à l'utilisation de l'espace acheteur : vous n'arrivez pas à vous connecter ou à créer un compte, vous ne retrouvez pas vos documents.

Quatre canaux sont à votre disposition pour contacter votre chargée de relation adhérents :

- Une adresse mail régionale en fonction de votre région d'implantation (Cf : Liste ci-dessus, page 2)
- Un numéro d'appel unique au 01.55.78.54.54 (tapez 1)
- La messagerie de l'espace acheteur (<https://espace-acheteur.resah.fr>)
- Un service de prise de rdv téléphonique (<https://espace-acheteur.resah.fr>)

Nom de l'établissement :
Adresse, code postal, ville :
Tél :
Mail :

À
GIP Resah
47 rue de Charonne
75 001 Paris
01 54 78 54 54

BON DE COMMANDE ADHÉSION ANNUEL A LA CENTRALE D'ACHAT DU RESAH

Référence à rappeler :	
Nom, Prénom administrateur	
Code service Chorus	
Engagement juridique/ N° bon de commande	
SIRET	

Numéro accord cadre	Quantité	Tarif net de taxe
ADHÉSION ANNUEL RESAH	1	600 €
Total net de taxe		600 €

Date :

Signature et cachet de l'établissement :

Tél. 01.55.78.54.54 • Fax 01.55.78.54.58

www.resah.fr

SIREN 130 005 010 00025 • APE 8411Z

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230928-217_23-DE
Date de réception préfecture : 05/10/2023

Nom de l'établissement :

Adresse, code postal, ville :

Tél :

Mail :

À

GIP Resah
47 rue de Charonne
75001 Paris
01 55 78 54 54

BON DE COMMANDE CONVENTION SERVICE D'ACHAT CENTRALISÉ

Référence à rappeler :	
Nom, Prénom administrateur	
Code service Chorus	
Engagement juridique/ N° bon de commande	
SIRET	

Numéro accord cadre	Quantité	Tarif net de taxe (pas de TVA)
TOTAL net de taxe (pas de TVA)		

Date :26/01/2021

Signature et cachet de l'établissement :

Tél. 01.55.78.54.54 • Fax 01.55.78.54.58

www.resah.fr

SIREN 130 005 010 00025 • APE 8411Z

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230928-217_23-DE
Date de réception préfecture : 05/10/2023